

Prix à la consommation

En février 2021, l'inflation d'ensemble a diminué à +0,4 % sur un an, selon l'indice provisoire des prix à la consommation, après +0,6 % en janvier. Cela provient notamment du report de l'ouverture des soldes d'hiver puis du prolongement de celles-ci jusqu'à début mars, entraînant une baisse, sur un an, des prix de l'habillement-chaussures. À partir de mars, les prix à la consommation accéléreraient nettement, poussés principalement par les prix de l'énergie, nettement supérieurs en 2021 à leur niveau un an plus tôt. Les cours du pétrole, en particulier, avaient fortement reflué pendant la mise à l'arrêt d'une partie de l'économie mondiale au printemps dernier. Ainsi, l'inflation serait supérieure à 1,0 % à partir de mars et atteindrait +1,3 % sur un an en juin 2021. L'inflation sous-jacente, à +0,5 % en février d'après l'estimation provisoire, augmenterait à également à +1,0 % sur un an en juin : elle serait en effet poussée par plusieurs produits dont les prix avaient diminué un an plus tôt dans le contexte du premier confinement ou à sa sortie (produits manufacturés et services de transport).

L'inflation d'ensemble a nettement rebondi en janvier 2021...

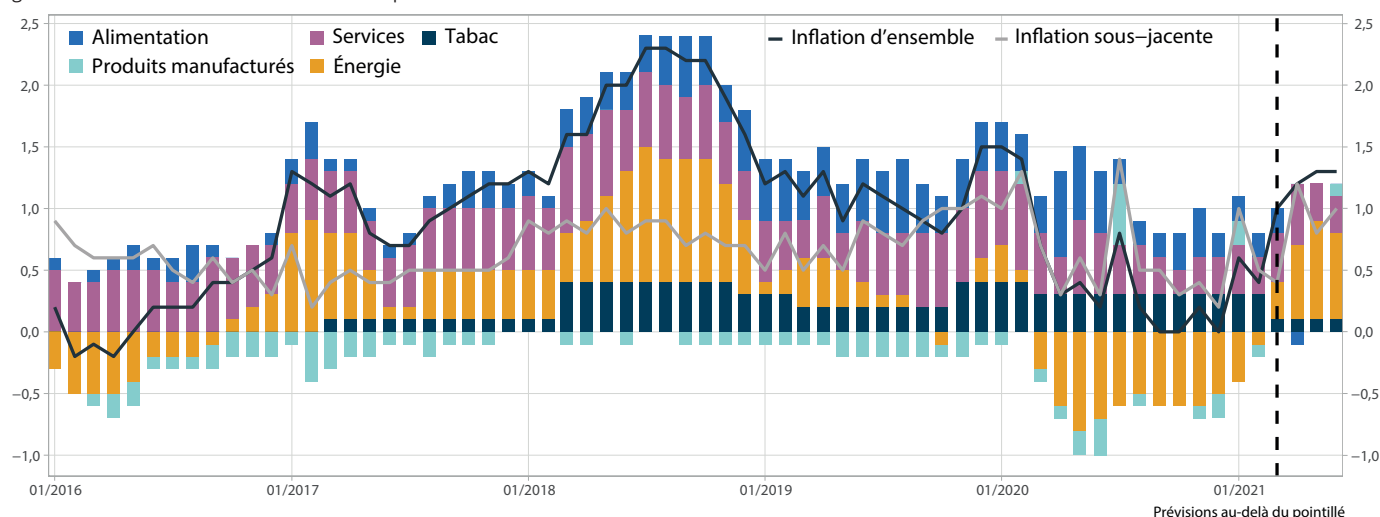
En janvier 2021, l'inflation d'ensemble a nettement rebondi, à +0,6 % sur un an, après une stabilité en décembre (► **figure 1**). Le report de deux semaines du début des soldes (au 20 janvier au lieu du 8 janvier en

2020) a fortement affecté le glissement annuel des prix de l'habillement-chaussures. Ces derniers ont augmenté de 3,7 %, sur un an, contribuant de 0,1 point de pourcentage à la hausse de l'inflation d'ensemble, et ont diminué de seulement 4,8 % sur un mois, nettement moins que les années passées (► **figure 2**).

Mais une partie du rebond de janvier provient de l'actualisation annuelle des pondérations de l'indice de prix à la consommation, qui s'appuie notamment sur la structure de consommation observée en 2020. Cette structure a, en effet, été fortement affectée par la crise sanitaire et une méthodologie adaptée a donc dû être employée (cf. *Note méthodologique « Indice des prix à la consommation : les changements de l'année 2021 »*, Insee, février 2021). Par exemple, le poids de l'alimentation a augmenté puisque la consommation de produits alimentaires pendant la crise sanitaire s'est maintenue alors que la consommation d'ensemble a chuté. À l'inverse, le poids du transport aérien a beaucoup diminué. Les différences de pondérations affectent la mesure de l'indice des prix d'ensemble, notamment parce que des produits dont le prix est très volatil, comme le transport aérien, ne sont pas pondérés de manière similaire en 2020 et 2021. Les glissements annuels de l'indice des prix à la consommation sont donc susceptibles d'être affectés car des phénomènes saisonniers auront un poids différent entre 2020 et 2021. Ainsi, en janvier

► 1. Inflation d'ensemble et contributions par poste

glissement annuel en % et contributions en points



Source : Insee

les baisses de prix du transport aérien après les hausses saisonnières de décembre ont un poids moins important dans le panier 2021. Au total, la mise à jour des pondérations a contribué à l'inflation d'ensemble de janvier à hauteur d'environ 0,2 point de pourcentage. Le transport aérien est le secteur ayant le plus contribué, de 0,07 point de pourcentage.

Du fait de la hausse du cours du Brent au cours du mois, les prix des produits énergétiques ont légèrement augmenté en janvier par rapport à décembre 2020, tout en restant nettement inférieurs à leur niveau un an plus tôt (-5,8 % sur un an en janvier, après -7,0 % en décembre). Les prix des services ont accéléré à +0,8 % sur un an en janvier, après +0,7 % en décembre. Enfin, le glissement annuel des prix des produits alimentaires est resté stable, à +1,0 % sur un an, comme en décembre.

... avant de diminuer en février 2021

En février 2021, l'inflation d'ensemble a diminué à +0,4 % après +0,6 % en janvier. Cette baisse provient essentiellement du prolongement de deux semaines des soldes d'hiver, provoquant une baisse des prix de l'habillement-chaussures en raison d'un nombre de jours soldés plus important qu'à l'accoutumée. Ces derniers ont diminué de 5,2 % sur le mois (► **figure 2**) et de 2,7 % sur un an en février. Ainsi, le glissement annuel des prix des produits manufacturés a diminué de 0,5 % en février, après +0,8 % en janvier. Les prix des produits alimentaires ont légèrement ralenti en février, à +0,8 % sur un an, après +1,0 % en janvier, dans le sillage des prix des produits frais, de même que les prix des services, à +0,7 % sur un an, après +0,8 %. Les prix de l'énergie

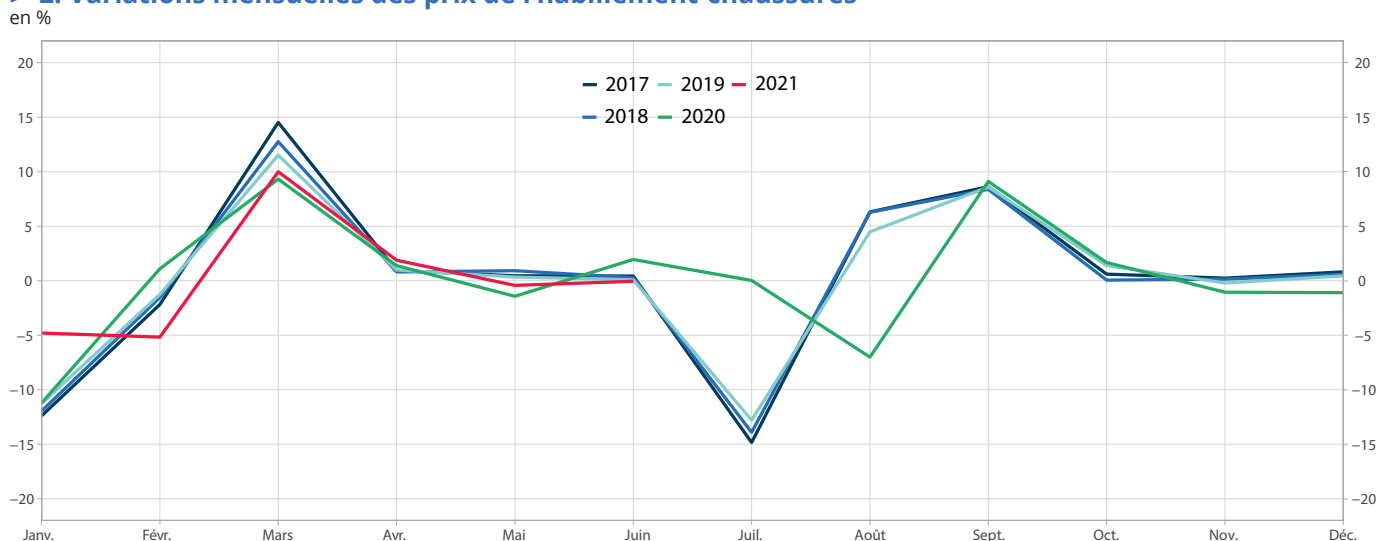
quant à eux ont diminué de 1,7 % sur un an, malgré le dynamisme du prix du Brent au cours du mois.

D'ici juin 2021, l'inflation augmenterait nettement

Depuis mars 2020, l'inflation est restée faible en liaison avec le contexte sanitaire et économique. En particulier, les prix des produits énergétiques avaient fortement reflué au printemps 2020 en raison d'une activité économique mondiale particulièrement déprimée. Ils se sont progressivement rapprochés de leur niveau antérieur depuis lors, reflétant la reprise de l'économie mondiale. Ainsi, à partir de mars 2021, et sous l'hypothèse d'un cours du baril de Brent à 60 \$ les prix des produits énergétiques seraient nettement supérieurs à leur niveau un an plus tôt. Plus précisément, les prix des produits énergétiques accéléreraient fortement à +9,0 % sur un an en juin, après -1,7 % en février, par effet de sortie de glissement. Les prix des produits pétroliers accéléreraient à +9,7 % sur un an en juin, après -5,2 % en février. De même, les prix du gaz retrouveraient leur dynamisme d'avant crise et atteindraient +10,7 % sur un an en juin 2021.

Ce redressement des prix de l'énergie contribuerait à celui de l'inflation d'ensemble, qui atteindrait +1,3 % sur un an en juin 2021 (► **figure 3**). L'inflation sous-jacente augmenterait également à +1,0 % en juin, par effet de sortie de glissement des prix des produits manufacturés et des services contenus dans l'indice sous-jacent. Ces derniers avaient en effet ralenti l'an passé à la même période et contribueraient ainsi positivement à l'inflation sous-jacente d'ici juin 2021.

► 2. Variations mensuelles des prix de l'habillement-chaussures



Source : Insee

Conjoncture française

Après une hausse en janvier puis une baisse en février, les prix des produits manufacturés rebondiraient sur un an en juin, à +0,4 %, après -0,5 % en février. Cette forte baisse en février serait mécaniquement suivie d'un rebond des prix en mars (► **figure 2**), lequel ne serait pas compensé par les deux jours de soldes en début de mois. Les prix des produits de santé continueraient d'être en deçà de leurs niveaux de 2020, s'établissant à -1,3 % sur un an en juin.

L'inflation dans les services augmenterait, ponctuellement, à +1,0 % sur un an en avril 2021, avant de ralentir à +0,7 % sur un an en juin, comme en février. Les prix des services de transport ralentiraient légèrement, à +1,0 % sur un an, après +1,7 % en février. Les prix des loyers accéléreraient légèrement sur un an tandis que ceux des services de santé et des autres

services diminueraient au même rythme qu'en février.

Les prix des produits alimentaires ralentiraient, à +0,2 % sur un an en juin, après +0,8 % en février, dans le sillage des prix des produits frais, du fait de la dynamique particulière observée un an plus tôt. En 2020 en effet, la demande accrue en produits frais pendant le premier confinement et les difficultés d'approvisionnement des commerces dits « essentiels » avaient contribué à l'accélération de leurs prix. Les prix des produits alimentaires hors frais augmenteraient faiblement d'ici juin 2021, à +0,5 % sur un an.

Enfin, les prix du tabac ralentiraient nettement d'ici juin 2021, à +5,3 % sur un an, après +12,8 % en février : il n'y aurait en effet pas, à cet horizon, de nouvelle revalorisation des prix des paquets de cigarettes, contrairement aux années précédentes. ●

► 3. Indices des prix à la consommation

évolution en %

Regroupements IPC* (pondérations 2021)	Décembre 2020		Janvier 2021		Février 2021		Mars 2021		Juin 2021		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2019	2020
Alimentation (17,9 %)	1,0	0,2	1,0	0,2	0,8	0,1	0,9	0,2	0,2	0,0	2,5	1,9
dont : produits frais (2,6 %)	6,2	0,2	5,1	0,1	3,5	0,1	4,1	0,1	-1,7	0,0	4,3	7,3
hors produits frais (15,2 %)	0,2	0,0	0,3	0,0	0,4	0,1	0,3	0,0	0,5	0,1	2,1	1,0
Tabac (2,4 %)	12,5	0,3	12,7	0,3	12,8	0,3	5,8	0,1	5,3	0,1	10,6	13,7
Produits manufacturés (25,0 %)	-0,9	-0,2	0,8	0,2	-0,5	-0,1	-0,2	0,0	0,4	0,1	-0,6	-0,2
dont : habillement-chaussures (3,5 %)	-3,3	-0,1	3,7	0,1	-2,7	-0,1	-2,1	-0,1	2,1	0,1	-0,3	-0,5
produits santé (4,4 %)	-1,5	-0,1	-1,4	-0,1	-1,5	-0,1	-1,5	-0,1	-1,3	-0,1	-2,8	-2,0
autres produits manufacturés (17,1 %)	-0,3	0,0	0,7	0,1	0,0	0,0	0,5	0,1	0,5	0,1	-0,1	0,3
Énergie (7,5 %)	-7,0	-0,5	-5,8	-0,4	-1,7	-0,1	4,1	0,3	9,0	0,7	1,9	-6,1
dont : produits pétroliers (3,4 %)	-13,8	-0,5	-11,7	-0,4	-5,2	-0,2	1,5	0,1	9,7	0,3	0,6	-11,8
Services (47,3 %)	0,7	0,3	0,8	0,4	0,7	0,3	0,8	0,4	0,7	0,3	1,0	0,9
dont : loyers-eau (8,5 %)	0,2	0,0	0,3	0,0	0,2	0,0	0,5	0,0	0,5	0,0	0,4	0,3
santé (6,5 %)	0,5	0,0	0,1	0,0	-0,3	0,0	-0,4	0,0	-0,3	0,0	-0,1	0,4
transports (1,7 %)	-1,6	0,0	0,2	0,0	1,7	0,0	4,3	0,1	1,0	0,0	0,7	-1,7
communications (2,4 %)	0,8	0,0	2,0	0,0	0,9	0,0	0,8	0,0	2,6	0,1	-1,1	1,0
autres services (28,1 %)	1,1	0,3	0,9	0,2	0,8	0,2	0,8	0,2	0,8	0,2	1,6	1,4
Ensemble (100 %)	0,0	0,0	0,6	0,6	0,4	0,4	1,0	1,0	1,3	1,3	1,1	0,5
Ensemble hors énergie (92,5 %)	0,7	0,6	1,2	1,1	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	1,1	1,1
Ensemble hors tabac (97,6 %)	-0,2	-0,2	0,3	0,3	0,3	0,2	0,8	0,8	1,1	1,1	0,9	0,2
Inflation «sous-jacente» (60,1 %)**	0,2	0,1	1,0	0,6	0,5	0,3	0,4	0,2	1,0	0,6	0,8	0,6

■ Estimation provisoire

■ Prévision

ga : glissement annuel ; cga : contribution au glissement annuel de l'ensemble

* Indice des prix à la consommation (IPC)

** Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales

Source : Insee